

La France d'en Haut

Date : 14 mars 2016

Si l'on en croit un certain nombre de médias, le Conseil de la région qui porte provisoirement le nom « *Nord - Pas-de-Calais et Picardie* » a décidé que celle-ci s'appellerait désormais « *Hauts-de-France* ».

Ce n'est à ce stade qu'une résolution, puisqu'en vertu de la loi la décision nécessite que soit pris un décret en Conseil d'Etat.

Mais convenons que s'il ne fait pas l'unanimité, au moins ce nom de territoire ne paraît-il pas le plus clivant de tous... en tous cas, vu du fin fond de la Brétilie profonde.

; -)

Ceci dit, dans un billet qu'il publie ce jour, Michel Urvoy souligne que « *La difficulté à trouver des noms aux nouvelles régions illustre parfaitement la faiblesse de la réforme territoriale : la nouvelle carte n'a pas de sens.* »

Il fait valoir à juste titre que :

« Le nom, c'est l'identité. L'identité, c'est la somme de tout ou partie des éléments qui font que l'on se reconnaît comme faisant partie d'un même ensemble, d'une même famille : les limites (frontières), la géographie, l'histoire, la culture (la langue), l'autonomie (fiscale, normative, expérimentale), voire un certain nombre de problématiques communes. »

C'est bien pourquoi, si le législateur s'est autorisé à intervenir sur le nom des différents territoires (communes, département, régions), il ne s'est heureusement jamais autorisé à intervenir sur le nom de leurs habitants.

Et (n'en déplaise au Conseil général d'Ille-et-Vilaine, qui est heureusement le seul à s'être abusivement prétendu compétent pour baptiser ses administrés), ce n'est évidemment pas du tout par hasard.

Car, comme l'a formellement rappelé l'Académie française, le nom des habitants (le gentilé, comme on dit) relève exclusivement de l'usage : il n'appartient qu'aux intéressés et nul autre que le peuple ne peut légitimement s'en attribuer la propriété intellectuelle.

Le Conseil régional des futurs « *Hauts-de-France* » a-t'il pris soin de s'interroger sur un possible nom pour les habitants ?

LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale
<http://etreounepasetrebretillien.com>

Hauts-Français risquerait de déplaire à la France d'en bas et davantage encore à des Bas-Bretons (s'il en reste) et Hauts-Français ferait sans doute un peu trop « vieille France », alors Hautistes peut-être ?...

Moi, je trouve ça un peu court. ;-)

